

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 47 (1990)
Heft: 12

Artikel: Programmes annexes : Fribourg, un exemple parmi d'autres
Autor: Galley, Francis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-998233>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Programmes annexes: Fribourg, un exemple parmi d'autres

Francis Galley, inspecteur fédéral J+S

Le temps semble passer plus vite quand on s'occupe des jeunes! Vous souvenez-vous de 1985, déclaré «Année internationale de la Jeunesse» par l'ONU? Cinq ans déjà! S'adressant alors aux directeurs des départements cantonaux de l'instruction publique et aux militaires ayant la section J+S sous leur houlette, Heinz Keller, directeur de l'Ecole fédérale de sport, écrivait notamment ceci: «Dans beaucoup de domaines, on essaie de développer le travail de la jeunesse de manière plus consciente sous des formes d'organisation nouvelles ou déjà existantes. Comme vous le savez, Jeunesse+Sport constitue le point essentiel du programme de la Confédération pour l'encouragement de la gymnastique et des sports.»

Dans un même élan, la Commission fédérale de sport et sa sous-commission pour J+S, l'un de ses organes consultatifs concernés par la démarche, jetaient les bases de ce qui allait devenir, par la suite, le «programme

annexe». Pour ceux qui l'ignoraient encore, j'en rappelle les principes:

- Un programme annexe est une action menée, organisée et subventionnée par un canton, et destinée à des participants ne satisfaisant pas à l'âge J+S;
- Tout programme annexe cantonal est désigné par un nom autre que «Jeunesse+Sport»;
- L'Ecole fédérale de sport de Macolin conclut une convention avec chaque canton concerné.

Pour la période administrative allant de 1989 à 1992, la Commission fédérale de sport en a fait un de ses objectifs en s'attachant, par l'intermédiaire des inspecteurs fédéraux J+S en particulier, à favoriser la création de tels programmes et l'échange d'expériences entre les parties touchées.

Le bilan que l'on peut dresser aujourd'hui est plus que réjouissant, pour ne pas dire spectaculaire. Il est révélateur

de l'importance qu'accordent les autorités cantonales au sport dans notre société. Le sport, facteur d'équilibre, joue un rôle à la fois social et éducatif. Il permet d'acquérir et de consolider différents comportements: maîtrise de soi, connaissance de son corps, sens de l'organisation, tolérance, esprit de camaraderie, etc.

Dans une quinzaine de cantons, le programme annexe est devenu réalité. Il en sera de même dans 7 autres l'année prochaine ou en 1992 au plus tard.

Dans ce canton, le programme annexe baptisé «Sport 12/13 Fribourg» a débuté le 1er juillet 1990. Comme dans la plupart des cantons, Fribourg accorde un certain nombre de prestations aux moniteurs J+S qui acceptent de s'occuper également de jeunes de 12 et 13 ans. Après quelques mois déjà, on constate que le message a été entendu par les moniteurs à qui avaient été adressées l'information et la documentation sur ce nouveau programme d'encouragement. Il s'agit, là, d'un cadeau du canton à la jeunesse et au sport fribourgeois à la veille du 700e anniversaire de la Confédération.

Verra-t-on, en 1992, une prise en charge du programme annexe par tous les cantons? Ce serait un beau cadeau à offrir à «Jeunesse + Sport» pour son 20e anniversaire. Puisse ce vœu être exaucé! ■



Les cantons pensent aux moins de 14 ans.